

## La France, 4<sup>e</sup> pays de destination des mobilités de chercheurs de l'UE (Campus France)

News Tank Éducation & Recherche -  
Paris - Actualité n°256641 - Publié le 29/06/2022 à 11:30

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 01/07/2022 à 08:33



La recherche française est « particulièrement internationalisée, tant du point de vue de ses effectifs, de ses institutions et de ses publications. La France est un pays attractif pour la recherche, particulièrement dans le cadre européen », selon le rapport « Chiffres clés, la mobilité étudiante dans le monde », publié par Campus France le 23/06/2022.

Ces chiffres clés indiquent que :

- la France est le quatrième pays de destination des mobilités de chercheurs de l'Union européenne, derrière les États-Unis, l'Allemagne et le Royaume-Uni (2019) ;
- les trois premières nationalités de chercheurs en mobilité en France sont les Italiens, les Espagnols et les Roumains ; c'étaient les Italiens et les Allemands en 2016 ;
- en France, 7,2 % des chercheurs ont connu une mobilité sortante entre 2006 et 2016 ; parmi les pays OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), il s'agit d'une position médiane.

Les principaux flux de mobilité sortante des chercheurs français (mesurés par les publications) sont avec les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Canada et la Suisse. La mobilité entrante concerne sur la même période 6,2 % des chercheurs, avec, comme principaux flux de mobilité entrante, l'Italie et l'Espagne.

Par ailleurs, 34 % des chercheurs postdoctoraux classifiés R3 ou R4 (chercheurs établis) ont effectué un séjour d'au moins trois mois à l'étranger au cours des dix dernières années de carrière postdoctorale, plaçant ainsi la France à la première place au niveau européen.

Enfin, en France, la part des enseignants-chercheurs de nationalité étrangère a augmenté de 9 % entre 2000 et 2020 et s'établit à 55 538, soit 7,4 % du total.

## La France, troisième pays OCDE d'accueil des doctorants en mobilité

Troisième pays d'accueil des doctorants en mobilité dans le monde, derrière les États-Unis et le Royaume-Uni, devant l'Allemagne, l'Australie et le Canada, la France reste particulièrement attractive au niveau doctorat, et ce, malgré une baisse des effectifs ces dernières années, indique aussi le rapport.

En France, 10 % des étudiants étrangers en mobilité diplômante préparent une thèse (Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture)-OCDE). Le niveau doctoral en France est ainsi particulièrement internationalisé du fait d'un recrutement important : 40 % des doctorants sont étrangers (Mesri (Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation)/Sies (Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques)) en 2020, contre 27 % en 2000.

La mobilité doctorale est très inégalement répartie dans le monde, les États-Unis sont très largement en tête, avec près de 190 000 doctorants mobiles accueillis en 2019, soit presque autant que les neuf pays suivants réunis. La mobilité doctorale y progresse de façon notable (+43 % en cinq ans), tandis qu'elle baisse au Royaume-Uni (2<sup>e</sup>, -2 %) et en France (3<sup>e</sup>, -8 %).

### Principaux pays d'accueil des doctorants en mobilité internationale en 2019

1 à 10 sur 10

Pays	2019	Évolution 5 ans	Part de femmes
États-Unis	187 902	43 %	39 %
Royaume-Uni	46 310	-2 %	47 %
France	25 376	-8 %	47 %
Allemagne	24 700	27 %	46 %
Australie	20 019	6 %	43 %
Canada	18 678	25 %	39 %
Espagne	16 511	92 %	47 %
Japon	16 005	13 %	44 %
Suisse	14 353	16 %	46 %
Corée du Sud	10 782	89 %	48 %

1 à 10 sur 10

Note : \*Évolution 2016-2019

Source(s) : Campus France 2022

### Principaux pays d'origine des doctorants étrangers en France 2020-2021

1 à 11 sur 11

Pays	2020-2021	Part 2020	Évolution 5 ans
Autres pays	10 768	50 %	-15 %
Chine	1 785	8 %	-8 %
Liban	1 622	7 %	17 %
Italie	1 605	7 %	-10 %
Algérie	1 346	6 %	-17 %
Tunisie	1 168	5 %	-36 %
Maroc	1 162	5 %	20 %
Brésil	673	3 %	-15 %
Espagne	562	3 %	-2 %
Inde	531	2 %	20 %
Iran	459	2 %	-12 %

1 à 11 sur 11

Source(s) : Chiffres clefs Campus France 2022

## Les doctorants mobiles sont plus nombreux que les doctorantes

Dans l'ensemble des pays de ce classement, les doctorants mobiles sont plus nombreux que les doctorantes. Tandis que le taux de doctorantes est de 47 % au Royaume-Uni, en France et en Espagne, et dans des proportions proches en Allemagne, en Suisse et en Corée du Sud, ce taux n'est que de 39 % aux États-Unis et au Canada, de 43 % en Australie et de 44 % au Japon.

En France, 21 681 doctorants étrangers sont inscrits dans une université en 2020-2021, soit 80 % des doctorants étrangers. On observe une baisse de 12 % de ces effectifs sur cinq ans — dont -4 % sur un an, une diminution dans le contexte de pandémie de Covid-19 restant toute relative.

Le classement des principaux pays d'origine des étudiants inscrits en France au niveau doctorat diffère assez largement du classement tous niveaux confondus. Les cinq premiers pays (pour le niveau D) à l'université sont en ordre décroissant la Chine, le Liban, l'Italie, l'Algérie et la Tunisie.

## La France a le 2<sup>e</sup> taux le plus élevé de collaborations internationales

La France présente le deuxième taux le plus élevé (derrière les Pays-Bas) de collaborations internationales avec 62 % des articles référencés Web of Science qui en sont. Les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne sont les trois premiers pays avec lesquels les chercheurs français co-publient, indique enfin le rapport.

Principaux pays partenaires des co-publications scientifiques françaises (2014-2020)		
Pays	Co-publication	Part
États-Unis	128 598	28 %
Royaume-Uni	90 943	20 %
Allemagne	86 871	19 %
Italie	72 570	16 %
Espagne	56 172	12 %
Suisse	45 047	10 %
Canada	42 427	9 %
Pays-Bas	39 600	9 %
Belgique	39 014	8 %
Chine	35 231	8 %

Source(s) : Rapport Chiffres clefs Campus France 2022/Clarivate analytics - Web of science, 2021

En 2018, la France comptait 305 000 chercheurs (en ETP (Équivalent temps plein)), à la deuxième place en Union européenne, derrière l'Allemagne (419900) mais devant le Royaume-Uni (289700), et occupait le huitième rang en part mondiale des publications scientifiques.



### Campus France

Campus France est issu du regroupement de trois structures : le GIP ÉduFrance, l'association ÉGIDE (opérateur de séjours et bourses pour les étudiants et stagiaires étrangers en France et de mobilités) et le secteur des affaires internationales du Cnous.

Catégorie : Etablissement public

#### Adresse du siège

28 rue de la Grange aux Belles  
75010 Paris France

## Général

---

Date de création	2010
Statut	établissement public à caractère industriel et commercial (Epic)
Tutelles	Ministre des affaires étrangères et ministre chargé de l'enseignement supérieur
Implantations, dont siège	<ul style="list-style-type: none"><li>• Paris (siège)</li><li>• 5 délégations régionales à Lyon, à Marseille, à Montpellier, à Strasbourg et à Toulouse ;</li><li>• 255 espaces Campus France implantés dans 124 pays au sein du réseau diplomatique français.</li></ul>
Missions et objectifs	Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale
Présidence	Présidente du conseil d'administration : Christine Neau-Leduc (depuis mars 2022)
Direction	Directrice générale : Donatienne Hissard

## Chiffres clés

---

Personnels	220
------------	-----

---

Fiche n° 1948, créée le 05/05/2014 à 12:26 - Màj le 26/06/2014 à 12:56

© News Tank Éducation & Recherche - 2022 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »